



Echenevex

Info

Février 2010

No 7



« Fontaine, place de la Mairie »; cette photo, prise par Rémy BOURJAS, habitant de la commune, a remporté le deuxième prix du concours de photographie organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Gex-La Faucille. Nous félicitons Rémy pour sa réussite, et remercions l'O.T.P.G.F. de nous avoir accordé le droit à la reproduire. Tous droits réservés par l'O.T.P.G.F.

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous présenter mes vœux de santé et de bonheur pour 2010. Cette année s'annonce sous des auspices difficiles, mais l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour défendre, avec vous, des projets importants pour la commune.

- C'est le démarrage des travaux du complexe multisports qui devraient débuter fin janvier, et une ouverture des installations prévue à l'automne.
- C'est le démarrage des travaux du lotissement de la Bergerie au cours du premier semestre, avec la réalisation des premiers logements sociaux à Echenevex.
- Ce sera également l'aménagement du centre village, sur l'actuel terrain de foot, avec le groupe SAREST. Le début des travaux est prévu en fin d'année.
- Enfin, le rond-point de la route départementale 984 devrait voir sa réalisation définitive d'ici fin 2010.

Tous ces travaux risquent de perturber quelque peu la circulation, c'est pourquoi je fais appel à votre compréhension. Vous serez tenu informés de l'avancement de ces travaux par votre bulletin municipal, mais également par des réunions publiques d'information.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année 2010.

Bernard TARDY
Maire d'Echenevex

Cérémonie des Vœux 2010

C'est devant une salle du Châtelard comblée que Mr le Maire a présenté ses vœux pour l'année 2010, le vendredi 15 janvier. La foule, qui comprenait, outre les habitants de la commune, des invités tels que le Conseiller Général du Canton de Gex, Gérard PAOLI, et le nouveau Capitaine de Gendarmerie Hervé DUBOIS - est venue non seulement entendre les vœux du Maire, mais aussi souhaiter une longue et heureuse retraite à Martine FAVRET, secrétaire de Mairie depuis près de trente ans, qui a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2009 (voir article page suivante).



La cérémonie s'est ouverte par un excellent récital de musique de chambre, exécuté par des élèves de l'Ecole de Musique de Chevry, Crozet, Echenevex, sous la direction du Mr Jean-David BÜRKI, directeur de l'école.



Mr le Maire a ensuite pris la parole, énoncé les faits marquants de l'année 2009 et présenté ses vœux pour l'année 2010 à l'assistance.

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise des médailles régionales, départementales & communales à :

- Arnaud de LAMARLIERE, en remerciement pour ses 20 ans au service de la commune.
- Philippe CLAVERI, pour également 20 années de dévouement, au sein du conseil municipal.
- Martine FAVRET, pour presque trente ans au service de la commune.

La cérémonie s'est finie par des discours de Mr le Maire et de Martine FAVRET au sujet de la longue carrière de celle-ci en tant que secrétaire de Mairie, ainsi que la présentation des cadeaux de départ.

Après cette partie officielle, tout le monde s'est réuni autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité.



A. de LAMARLIERE reçoit sa médaille de M. le Maire



Ph. CLAVERI reçoit sa médaille de G. PAOLI, Conseiller Général



M. le Maire remercie M. FAVRET au nom de la commune

Discours de Martine Favret



« Je tiens à remercier Mr Jean-Roger HONORAT, Maire en 1980, qui a eu la bonne idée de m'embaucher sur ma bonne mine; son successeur Mr Gaston LAMY, avec qui j'ai travaillé pendant tout un mandat, puis Mr Bernard TARDY, et ses conseillers, qui ont dû me supporter durant toutes ces années.

« Je veux honorer tous les membres du Personnel Communal, avec qui j'ai fait ce long parcours. Nous étions deux en 1980 et à mon départ nous sommes seize. A cette équipe du personnel il me tient à cœur d'y ajouter les bénévoles de la bibliothèque, Madeleine et Gilbert, Françoise, Sylvie et Josiane.

« Je n'oublie pas Madame la Directrice de l'école et l'ensemble des institutrices avec qui j'ai toujours eu de bonnes relations et qui m'ont permis ainsi de côtoyer les enfants que j'adore.

« Pour vous les aînés, je souhaite le plus longtemps possible donner de mon temps par mes visites à domicile ou en maison de retraite ainsi que pour les encadrements des sorties organisées par le CCAS.

« Vous tous, Chenevessiens et Chenevessiennes, vous allez me manquer. Vous, les natifs et les Chenevessiens d'adoption, que j'ai accueillis le mieux que j'ai pu...c'est vrai je me suis donnée à fond, pour que chacun se sente bien ici, dans mon village d'adoption...Cette empreinte va s'estomper au fil des jours, nul n'est irremplaçable je le sais trop bien. Soyez indulgents envers Nathalie, ma remplaçante, qui fera tout ce qu'elle peut. A vous tous encore mille fois merci pour la confiance que vous m'avez témoignée. »

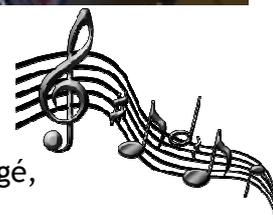
Martine FAVRET



Repas des Aînés



Bienvenue au repas des aînés,
Offert par la municipalité,
Nous avons bavardé et bien mangé,
Notre journée nous a permis de passer un bon moment
En écoutant des airs d'antan.



Anniversaires des 80 ans, 90 ans,
Nous avons fêtés pour nier le temps
Notre bonheur étant de nous retrouver
Et de nous enrichir de notre différence
En commençant 2010 avec confiance.



Jacqueline BILAT

Téléthon

Malgré la crise économique, le douzième loto du Téléthon a été à nouveau très bien accueilli. Le loto a rapporté la somme de 8634,11€ (une hausse par rapport à l'année dernière) et cette somme a été intégralement versée à l'Association Française Contre les Myopathies. Echenevex Animation remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cet événement.

Monique REBEIX

Autres Manifestations en Images



Le Noël des Enfants organisé par l'école



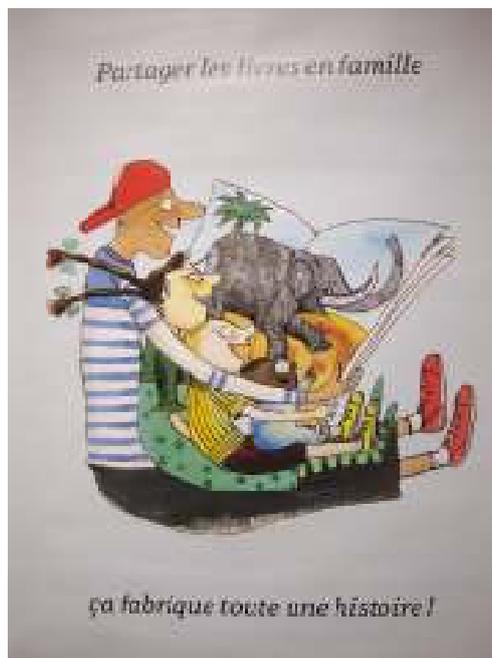
Les gagnants du concours de dessin organisé par le Sou des Ecoles



Le loto gastronomique organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

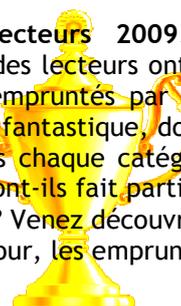
Bibliothèque

Premières pages : la lecture, c'est aussi pour les tout-petits! Samedi 9 janvier, les tout-petits et les livres étaient à l'honneur à la bibliothèque. Une animation leur était proposée, suivie de la découverte d'imagiers et d'albums spécialement choisis pour eux. Ce petit événement marquait la participation de la bibliothèque à l'opération « Premières pages » : un livre offert aux enfants nés en 2009 par le ministère de la Culture et la Caisse d'allocations familiales. Les bébés lecteurs, c'est également toute l'année à la bibliothèque : le dernier jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, un moment privilégié pour se faire lire des histoires et se familiariser avec les livres.



Vous aimez la bande dessinée ou vous avez tout à découvrir en la matière ? Les bibliothécaires vous proposent du 15 janvier au 15 avril un Spécial BD : une sélection d'albums et de séries de bandes dessinées. Six thèmes sont proposés aux adultes (Avant-garde, Historique, Humour, Classiques, Mangas, Regarder le monde) et cinq thèmes aux enfants (Animaux, Aventure, Comme dans la vie, Humour, Classiques). Choisissez un thème, lisez les titres proposés et désignez votre coup de cœur. Un tirage au sort effectué parmi tous les bulletins de participation vous permettra peut-être de gagner une bande dessinée. Rendez-vous à la fin du Spécial BD !

Les prix des lecteurs 2009. Comme chaque année, les prix des lecteurs ont été attribués aux livres les plus empruntés par les abonnés de la bibliothèque. Policier, fantastique, documentaire, vécu, album, imagier... dans chaque catégorie, 3 livres sont remarquables. Ces livres ont-ils fait partie de vos lectures, de vos coups de cœur ? Venez découvrir les livres primés et peut-être, à votre tour, les emprunter.



Sapeurs Pompiers

Le Centre de Première Intervention d'Echenevex compte au 1^{er} Janvier 2010, 16 Sapeurs Pompiers dont deux SP en double appartenance au Centre d'Incendie et de Secours de Gex.

En effet au mois de décembre, Vincent VOGELHUBER a incorporé le Corps des Sapeurs Pompiers, nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'il sera bientôt rejoint par d'autres nouveaux Sapeurs Pompiers.



En 2009, le CPI est intervenu à 61 reprises qui se décomposent comme suit :

- 18 secours à personne
- 2 accidents sur la voie publique
- 7 feux
- 1 inondation
- 7 opérations diverses
- 26 destructions d'insectes



Une baisse de 22 % a été remarquée par rapport à l'année précédente, notamment au niveau des secours à personne.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien sans faille, indispensable au bon fonctionnement du Corps.

Pour tout renseignement, ainsi que pour devenir Sapeur Pompier volontaire de votre commune, en donnant un peu de votre temps à la Communauté, vous pouvez prendre contact avec le responsable :

Adjudant Jean Camille YERLY (Chef de Corps)
Tél / Fax : 04.50.41.68.87
E-mail : jean-camille.yerly@wanadoo.fr

Jean-Camille YERLY

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du Pays de Gex vous informe que le programme annuel 2010 des conférences et ateliers est disponible depuis fin janvier 2010. Vous pouvez d'ores et déjà retenir que le 11 mars sera la journée nationale de l'audition, et le 18 mars celle du sommeil. A ces occasions, le CLIC déclinera des actions sur le Pays de Gex. Sont également arrêtées les dates des ateliers mémoire (juin et octobre) et de la remise à niveau de la conduite automobile (avril et juin). Contactez-nous dès maintenant si vous êtes intéressé(e), le nombre de places étant limité. 04.50.41.04.04 ou clic@ccpg.fr.

ADAPA



Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile.

- ✓ Aide à la personne (toilettes, levers/couchers, habillage, repas, prise de médicaments...),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle,

Nous pouvons également proposer d'autres services tels que de petits travaux de jardinage et de bricolage.



CESU accepté
Réductions d'impôts
possibles

Quelle que soit leur situation, nous proposons un service adapté grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.



La responsable du secteur se déplace à domicile gratuitement et sans engagement. Elle évalue les besoins, informe des droits et recherche les financements possibles...

Contactez M^{me} Marie MARTEL

CMS - 57, rue de Genève - 01700 GEX
☎ 04 50 42 38 30 / Fax : 04 50 41 42 26
(m.martel@adapa01.com)

Permanences :

- Bureau de Gex le lundi de 8h30 à 10h et le jeudi de 8h30 à 9h30
- Mairie de Divonne le jeudi de 10h à 12h (Tél. 04 50 20 03 49)



Croix Rouge

Vous êtes informés que la Croix Rouge du Pays de Gex met à disposition une épicerie sociale, ainsi qu'une vesti-boutique (après acceptation du dossier). Elles sont situées à la ZA du Clos Magny à Prévessin-Moëns (en face du magasin Gamm-Vert). Pour plus d'informations sur les heures d'ouverture et les démarches à suivre pour vous inscrire, téléphonez au 04.50.42.40.35.

Le Mot du Gendarme

Le saviez-vous ? Conducteur et passager d'un cycle doivent porter obligatoirement, hors agglomération, un « gilet de haute visibilité », la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante. Outre votre sécurité qui est primordiale, le non respect de cette loi peut entraîner une amende de 38 €.

A partir de quel âge mon enfant peut venir à l'avant de ma voiture?

Le transport d'un enfant de moins de 10 ans sur un siège avant d'un véhicule à moteur est interdit sauf dans les cas suivants :

- Lorsque l'enfant est transporté, face à l'arrière dans un siège automobile homologué et quand l'airbag frontal est désactivé
- Lorsque le véhicule ne comporte pas de siège à l'arrière ou si le siège arrière n'est pas équipé de ceinture de sécurité.

Mon fils (ou ma fille) est trop grand(e) pour aller dans le siège enfant, mais trop petit(e) pour mettre la ceinture de sécurité.

La loi stipule depuis le 1er janvier 2008 que toutes les personnes se trouvant dans un véhicule doivent être porteuse de la ceinture de sécurité. Si la morphologie de votre enfant ne lui permet pas d'avoir la ceinture au niveau de la poitrine, vous devez obligatoirement l'asseoir sur un réhausseur homologué fixé fermement à votre voiture.

Je ne veux pas mettre mon siège bébé à l'avant mais à l'arrière: qu'ai-je le droit de faire?

La loi ne prévoit rien dans ce domaine. Certains vendeurs de siège vous obligent à mettre l'enfant « dos à la route » derrière le conducteur. C'est à mon avis une erreur car vous ne voyez plus votre enfant. Placez le fauteuil au milieu ou derrière le passager avant comme cela, avec le rétroviseur, vous avez toujours un œil sur votre bébé.



En résumé, pensez **SECURITE** et non PV ; une minute de plus le matin ou le soir pour protéger votre famille a certainement plus de valeur que tous les arguments de la répression.

LE GENDARME

Recommandation de la municipalité: le saviez-vous? Un piéton marchant sur le bord d'une route non (ou mal) éclairée n'est pas visible par les véhicules qui le croisent ou le dépassent. En marge du "mot du gendarme" nous attirons votre attention sur les dangers qui guettent nos enfants matin et soir, lorsqu'ils vont à l'école ou à l'arrêt de bus. **Faites-leur porter un gilet de haute visibilité ou un brassard réfléchissant.**

Règles de Civisme

Nous remercions les habitants de la commune de respecter les règles de civisme suivantes, pour que nous puissions tous mieux vivre ensemble.

Concernant le bruit: Vu l'arrêté préfectoral du 06 juillet 1993, il est interdit de gêner ses voisins par des bruits :

- D'appareil de diffusion sonore.
- D'outils de bricolage et de jardinage : tondeuse, tronçonneuse, etc..
- Des cris d'animaux.

Pendant l'arrêté les autorise :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 00.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Concernant les brûlages : Le brûlage des déchets verts est interdit sur toute la commune, et tout brûlage est interdit en lotissement, des déchetteries étant à la disposition des habitants de la commune et des entreprises pour éviter des feux intempestifs autour des chantiers.

Concernant la propreté des points verts : Il existe deux points verts sur la commune. Lorsque les conteneurs sont pleins, vous êtes priés de respecter les lieux et de ne pas laisser de détritrus sur place (les ramener chez vous ou les déposer à la déchetterie).

Jean-Camille YERLY

Le Coin des Infos

Elections Régionales

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010 de 8 h à 18 heures.

Comme d'habitude, le bureau de vote sera situé à la Salle du Joran, au Complexe de la Chenaille.

Info: Chenille Processionnaire du Pin



Notre agent de l'Office National des Forêts vous informe de l'éventuelle présence au printemps de la chenille processionnaire du pin. Cette chenille devient de plus en plus fréquente ces dernières années dans le bassin Lémanique. Elle peut causer des dégâts au feuillage des plantations, même si les conséquences sur les peuplements de pin sont rarement dramatiques. La présence de l'insecte (et surtout des nids) dans de nouvelles régions est fréquemment à l'origine de nombreuses interrogations, tant des propriétaires d'arbres que des personnes confrontées à l'insecte en milieu urbain. Son caractère urticant nécessite de prendre des précautions en particulier lors de la phase de procession très spectaculaire qui éveille la curiosité des hommes voire des animaux.

Il existe des entreprises spécialisées dans l'enlèvement des nids dont l'ONF avec un N° spécial : 06.27.96.12.81 ou chenille.lutte@onf.fr.

Jean-Louis ROSSERO

Pharmacie de Garde

Vous êtes informés qu'une liste des pharmacies de garde est toujours consultable en Mairie pendant les heures d'ouverture. En dehors de ces heures ou en cas d'urgence vous pouvez également appeler le 15.



Déchetteries

Les déchetteries sont ouvertes aux heures suivantes:

Hiver (de novembre à février):

Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Samedi: 8h30 - 17h sans interruption

Dimanche: 9h - 12h

Été (de mars à octobre):

Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Samedi: 8h30 - 18h sans interruption

Dimanche: 9h - 12h



Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés.

Poubelles et Composteurs

Vous n'avez pas de bac pour les ordures ménagères? Ou vous souhaitez changer celui que vous avez (endommagé ou trop petit)? Vous souhaitez peut-être acquérir un composteur?

Un seul geste:

téléphonez au numéro vert de la Communauté de Communes du Pays de Gex: 0800 800 215.



Urbanisme

Depuis le dernier bulletin, les Permis de Construire suivants ont été accordés:

M. Mme NAPPEZ, habitation
M. Mme GREGORY, habitation
M. Mme ROUVIERE, habitation
M. Mme BERBAR, habitation
M. Mme BRUNERO, habitation
M. Mme MACALLISTER, habitation

Information: Tout propriétaire d'une habitation n'ayant pas encore son numéro affiché est invité à venir retirer la plaque portant le numéro en Mairie.

Mentions Légales :

Rédigé par la Commission Communication:

J-C. YERLY, M. KEWLEY, R-M. HENRI, C. RESCANIERES,

R. CHEMINAL, Ph. CLAVERI, C. DIETRICH

Directeur de Publication: Bernard TARDY

Impression: IMPRIMERIE PIETRI, ZA AIGLETTE-NORD, 01170, GEX

Diffusion: Gratuite. Bulletin tiré à 750 exemplaires

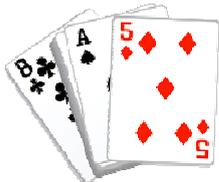
Calendrier des Manifestations 2010



02 février
05 février
12 février
13 février
16 février

Club Rencontre des Aînés
Sou des écoles
Sou des écoles
Ecole de musique
Club Rencontre des Aînés

Mardi rencontre
Carnaval (bal masqué)
Concours de belote
Audition grands élèves
Mardi rencontre



02 mars
06 mars
14 mars
16 mars
21 mars
30 mars

13 avril
24/25 avril
27 avril

Club Rencontre des Aînés
Sou des écoles
Echenevex Animation
Club Rencontre des Aînés
Eglise Adventiste
Club Rencontre des Aînés

Club Rencontre des Aînés
Echenevex Animation
Club Rencontre des Aînés

Mardi rencontre
Repas dansant
Concours de belote
Mardi rencontre
Culte
Mardi rencontre

Mardi rencontre
Salon arts et passions
Mardi rencontre



02 mai
08 mai
11 mai
16 mai
25 mai
29/30 mai
29 mai

E.L.E.C. Gym
E. S. C. O.
Club Rencontre des Aînés
Ecole de musique
Club Rencontre des Aînés
E.L.E.C.
Association Paroissiale

Marche populaire à Gex
Repas dansant
Mardi rencontre
Concert des professeurs
Mardi rencontre
Exposition de peinture
Messe



08 juin
12/13 juin
13 juin
20 juin
22 juin
26 juin

Club Rencontre des Aînés
E. S. C. O.
Varfeuil Equitation
E.L.E.C.
Echenevex Lynx Bike
Club Rencontre des Aînés
Sou des écoles

Mardi rencontre
Tournois
Concours Annuel
Journée porte ouverte
Rand'au des sources
Mardi rencontre
Kermesse



13 juillet

Amicale des Sapeurs Pompiers

Bal gratuit de la fête nationale

12 septembre
18/19 septembre
26 septembre

Commune
Echenevex Lynx Bike
Varfeuil Equitation

Vide grenier
Echen'VTT
Journée ludique



30 octobre

Association Paroissiale

Messe

11 novembre
20 novembre

Commune
Varfeuil Equitation

Commémoration 1914-1918
Repas dansant



31 décembre

Amicale des Sapeurs Pompiers

Repas dansant

Appel Aux Passionnés de Tennis!



L'Agospace, installé près de la salle de la Chenaille, pourrait offrir la possibilité de jouer au tennis, la commune ayant acquis le filet requis à cette fin. S'il y a assez de personnes intéressées, la création d'une association pourrait être envisagée. Une vaste participation serait également un soutien pour la création de courts de tennis envisagés dans le cadre du nouveau complexe sportif. Si la création d'un club de tennis vous intéresse, veuillez prendre contact avec Mr Wim WETERINGS (vous pouvez lui laisser un message écrit à la Mairie).

